

16 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 10 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 10 mai 2024

Présents : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : ALATARE Frédéric, Marie CHARDONNEAU, Christophe ENFRIN, Caroline GILBERT, Lucie LUCAS, Joël MERCIER, Ghislaine ROUSSEAU – **La Merlatière** : Philippe BELY – **L'Oie** : Jean-Pierre RATOUIT – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Sainte-Florence** : Christelle GRÉAU – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Nathalie BODET pouvoir à Caroline GILBERT – **Chavagnes-en-Pailers** : Eric SALAÜN pouvoir à Jacky DALLEY

Secrétaire de séance : Marylène DRAPEAU

En exercice : 30
Présents : 28
Votants : 30
Quorum : 16

N° 155-24 – Signature du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés et d'exploitation des déchèteries

Considérant que le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, et d'exploitation des déchèteries a été lancé en Appel d'Offres Ouvert en groupement de commandes avec le SCOM EST-VENDEEN.

Considérant que le coordonnateur du groupement (le SCOM EST-VENDEEN) est chargé d'attribuer le marché et que chaque membre signe son propre marché et en assure de sa bonne exécution.

Considérant que le marché se décompose en deux lots :

- Lot n°1 – collecte des déchets ménagers et assimilés
- Lot n°2 – exploitation des déchèteries

Considérant que la remise des offres a été fixée au 26 février 2024 à 12h00 et que l'analyse des offres a été effectuée par le cabinet ENVIRONNEMENT ET SOLUTIONS au regard des critères suivants :

- Lot n°1
 - Valeur technique : 40 %
 - Prix : 45 %
 - Impact environnemental : 10%
 - Qualité du service à l'utilisateur : 5%
- Lot n°2
 - Valeur technique : 30 %
 - Prix : 45 %
 - Pertinence de la structure mise en place pour l'encadrement et le pilotage du contrat : 20%
 - Impact environnemental : 5%

Considérant la proposition d'attribution de la Commission d'appel d'offres du SCOM qui s'est réunie le 25 mars dernier à savoir :

- Lot n°1 : l'offre variante de SUEZ ENVIRONNEMENT

durée totale du marché 7 ANS (€ HT)		
LOT 1 VARIANTE		
SCOM	CCPSFE	TOTAL
13 585 194,00 €	2 599 604,00 €	16 184 798,00 €

- Lot n°2 : l'offre de BRANGEON SERVICES

durée totale du marché 7 ANS (€ HT)		
LOT 2 (Déchèterie)		
SCOM	CCPSFE	TOTAL
4 131 279,60 €	1 018 918,19 €	5 150 197,79 €

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- De prendre acte du choix de la CAO en date du 25 mars 2024 attribuant les marchés comme suit :
 - Lot n°1 : collecte des déchets ménagers et assimilés à l'entreprise SUEZ ENVIRONNEMENT pour un montant estimatif de 2 599 604.00 € HT pour la communauté de communes du pays de Saint-Fulgent Les Essarts,
 - Lot n°2 : exploitation des déchèteries à l'entreprise BRANGEON SERVICES pour un montant estimatif de 1 018 918.19 € HT pour la communauté de communes du pays de Saint-Fulgent Les Essarts.
- D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1er Vice-président, à signer toutes les pièces du marché conformément à la décision de la CAO.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 30 mai 2024

Le Président,
Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.